



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 2920

Texte de la question

## JOURNÉE DU REFUS DE LA MISÈRE

M. le président. La parole est à M. Patrick Roy, pour le groupe socialiste.

M. Patrick Roy. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. (*" Il n'est pas là ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. Tel est le message proclamé haut et fort par tous ceux qui crient leur révolte, aujourd'hui 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.

Manifestement, le Gouvernement n'a pas le même message. À vous écouter, la France va mieux, elle va même très bien : le chômage baisse, les emplois se créent par milliers, le pouvoir d'achat explose (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), les logements neufs se construisent par rafales et jamais on a autant fait pour l'école et la santé. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

La réalité, triste, angoissante, est bien différente. En donnant, depuis cinq ans, toujours plus à ceux qui ont plus et toujours moins à ceux qui aujourd'hui n'ont plus rien (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), vous avez fait de la France un pays où la misère est devenue intolérable.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. De tels propos sont scandaleux !

M. Patrick Roy. Je prendrai trois exemples, parmi beaucoup d'autres.

Premier exemple : le nombre de travailleurs pauvres, de retraités pauvres, ne cesse d'augmenter.

M. Dominique Dord. Ce discours est insupportable !

M. Patrick Roy. Petits boulots, petits salaires, petits stages, petites retraites.

M. Dominique Dord. Et grande démagogie par un petit démagogue !

M. Patrick Roy. Aujourd'hui, 35 000 femmes qui travaillent sont pourtant SDF.

M. François Grosdidier. Caricature !

M. Patrick Roy. Deuxième exemple : comment ne pas se révolter face à ce million d'enfants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec les dégâts sanitaires et scolaires que ce drame provoque ?

Troisième exemple : le logement. Les mises en chantier, à propos desquelles vous fanfaronnez, ne répondent pas aux critères des logements sociaux, ce ne sont pas des logements sociaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Aujourd'hui, en France, des millions de familles vivent dans des logements insalubres, sans avenir. (*" La question ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean Auclair. Allez Zola !

M. le président. Monsieur Roy, vous posez votre question ?

M. Patrick Roy. J'ai deux questions auxquelles j'aimerais obtenir une réponse : comment fait-on pour vivre avec quelques centaines d'euros par mois ? Le Gouvernement va-t-il prendre, enfin, les mesures concrètes et rapides qui s'imposent pour rendre leur dignité aux victimes de ses choix politiques ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Monsieur le député, dans votre constat, il y a un élément dont vous n'avez absolument pas parlé, c'est le travail qui est accompli au quotidien par les associations. Pourtant, chacun sait que ce sont ces associations qui, tous les jours, sont au premier plan pour apporter des réponses et essayer d'aider. Et il suffit de regarder l'accompagnement financier qui est apporté à ces associations pour se rendre compte du travail réalisé par le Gouvernement. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Maxime Gremetz. Oh ! là ! là !

M. Augustin Bonrepaux. C'est nul !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Par ailleurs, vous venez de faire allusion, une fois encore, à tout ce que vous aviez fait. Mais, dites-moi, où sont vos actions en matière d'urgence ? Qu'avez-vous fait ? Combien de places avons-nous dû créer pour répondre aux besoins ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Plus de 20 000 places sont mises en place. Aujourd'hui, le budget de l'urgence dépasse le milliard d'euros. C'est bien une nouvelle preuve de l'implication du Gouvernement. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Je vous en prie, un peu de calme.

M. Augustin Bonrepaux. C'est de la provocation !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Les causes, vous les connaissez, vous savez les exposer, mais ce que nous ne savons pas, c'est la réponse que vous avez apportée.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ça fait cinq ans que vous êtes au pouvoir !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Vous parlez des logements sociaux. Qu'avez-vous fait en cette matière ? La rénovation urbaine, qui l'a mise en place ? Bien sûr, ce n'est pas très confortable de reconnaître que les 230 conventions de rénovation urbaine en cours ont été mises en place par notre Gouvernement, signées par ce Gouvernement...

M. Julien Dray. Mais pas financées !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. ...financées par lui et qu'elles concernent aujourd'hui 2 500 000 personnes. Comme vous, je vois les habitants des quartiers, je les accompagne quand ils retrouvent des logements dignes de ce nom, dans lesquels ils peuvent recommencer une nouvelle vie. Grâce aux équipes de réussite éducative, 80 000 enfants sont aujourd'hui accompagnés. Là encore, c'est un accompagnement du Gouvernement. C'est une réponse concrète et, surtout, une réponse pour l'avenir de notre pays, pour l'avenir des familles. Parce que notre mobilisation, c'est celle de la dignité, c'est celle de l'accompagnement au quotidien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas la peine d'en faire autant, madame Vautrin, M. Dutreil n'est pas là !

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2920

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** cohésion sociale et parité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2006